



Association régie par la loi du 1^{er} juillet
1901 Adhérente à la C.L.E.
Confédération des loisirs de l'esprit
Association d'éducation populaire

COMITE NORD-PAS-DE-CALAIS

Présidence : Sadok Taki
Secrétariat : Mathias
Bouquillon

Comite.tarot.5962@gmail.com

Assemblée Générale du 15 Juin 2024

Hénin Beaumont,
Salle Léon Jouhaux Boulevard Gabriel Péri

Présents :

Anne ANQUEZ, Corinne CHABANNAS, Stéphane MIONNET, Frédéric LUSSIEZ, Sadok TAKI, Dominique COCHEREAU, Jean Paul DELPORTE, Jean Pierre LOPEZ, Laurent BONVARLET, Valérie ANCEL, Mathias BOUQUILLON, Marcel LOUBET, Frédéric CARLIER, Pascal LELOIRE, Jean Michel VANDAELE, Martine MOUSSA, Olivier DEVAUX, Pascal LIGIER, Daniel BROUSMICHE, David VERTRAY, Nelly SHRYVE, Vanessa GAIOFATTO, Patrick WOJDYLO, Hugo POPLINEAU, Didier NAVEZ, ESCLARMONDE Paul, STRAUCHMANN Richard, BRUNET Philippe, HESSE Karin, LOPEZ Jean-Pierre

Absents : Bernard BOCQUET (excusé/représenté) Alain VETTEN (excusé), Paul SAUVAGE, Christian STEFANCZYK, Jean Pierre FAROUX (excusé/représenté), Jean Michel GUFFROY

Ouverture de la séance par la Présidente :

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2023 -2024 :

- Ouverture de séance en remerciant tout d'abord toutes les personnes présentes.
- En 2021 nous avons 305 licenciés, en 2022 2023 ce sont 314 pour être cette année à 329 licenciés.
- Félicitations aux clubs de Hautmont et de Marquise qui restent dans la continuité de ce qui a été fait l'année dernière sur le temps et l'investissement qui est fait auprès des jeunes. Malheureusement cette année le Comité n'a pu emmener au championnat aucun jeune
- Candidature actée du club de Somain par la Fédération Française de Tarot pour l'organisation de la Coupe de France qui se déroulera du 7 au 11 novembre 2025. Cette manifestation sera portée conjointement par le club de Somain et le Comité. Une réunion est à prévoir dans les semaines à venir. Le comité pourra compter sur l'expérience et l'expertise de Bernard Bocquet qui a organisé la coupe de France à Boulogne sur Mer ainsi sur Pascal Leloire.
- Comme l'année précédente, une stabilité en ce qui concerne la fréquentation des tournois en donnes libres et pour ce qui concerne les qualificatifs championnat de France. Certains peinent encore à faire le plein comme les qualificatifs Sénior.
- Pour finir, une assemblée extraordinaire a eu lieu le 20 avril afin de modifier les statuts et donc sa réécriture, enregistrée par la préfecture de Lens ce mercredi 12 juin et une notification par mail ce jeudi.
- Les nouveaux statuts seront mis en ligne sur le site du Comité
- A retenir Lieu de domiciliation du siège : se trouve dorénavant sur Hénin Beaumont
- Le nombre de membres au conseil d'administration est porté à 9, réélus par tiers. Ce qui va amener à une élection globale du conseil. Les modalités seront expliquées avant les élections.

- Les personnes cooptées pourront être au maximum au nombre de 4.
- Lors de cette assemblée extraordinaire, des pistes de réflexion pour l'organisation du Comité pour la nouvelle rentrée par la création d'un conseil des présidents qui pourra se réunir en amont
- Etablir un règlement intérieur. Corinne s'est proposée pour commencer à travailler dessus qui permettra de rappeler les règles à tous et pour tous.
- Réfléchir peut-être à une domiciliation sur une commune géographiquement centrée, permettant de pouvoir obtenir des salles, voir des subventions.

Rappel ordre du jour :

- rapport compétition de la saison 2023 2024 par le président de la CCR
- rapport financier par la trésorière
- présentation de la nouvelle saison
- élection du conseil d'administration
- mise en place du nouveau bureau

RAPPORT COMPETITION DE LA SAISON 2023/2024

Stéphane MIONNET tient à remercier les Clubs pour leur investissement dans l'organisation et la bonne réalisation de nos sélectifs.

Il souhaiterait que d'autres clubs s'investissent pour organiser un sélectif.

Il souligne des fortunes diverses quant à la participation sur nos sélectifs (329 licenciés) :

- Individuel Promo : +12 (taux encore faible par rapport au potentiel de 250 joueurs)
- Individuel OPEN : +24
- Quadrette D1 : +1
- Quadrette D2 : -1
- Quadrette D3 : -3
- Triplette D1 : -3
- Coupe de France : -3
- Libre x4 : +2
- Libre Pontarlier : +34
- Libre Sénior : -7
- Libre Duo : -12

Concernant les 2 sélectifs Sénior au vu du potentiel de 211 joueurs, il est dommage d'avoir un très faible taux de participants. En effet, Stéphane informe qu'il doit prendre 2 jours de congés pour assurer l'arbitrage (soit on sensibilise les présidents de club pour avoir un taux de participants plus conséquent et on maintient le mardi, soit on programme les sélectifs le samedi).

Concernant le Libre Pontarlier, la commission de compétition va se réunir pour prendre la décision de reconduire ou non la formule de 2 ½ finales et 1 finale.

Il déplore de nouveau cette saison les nombreux désistements qui ont perturbé la tenue des qualificatifs (OPEN, Libre Pontarlier et les Séniors).

La reconduite des chèques gratuité a porté ses fruits puisque 22 joueurs sur 56 chèques distribués ont adhéré à la compétition. La commission de la CCR réfléchit quant à la reconduite de ce principe.

Concernant les résultats de nos sélectionnés pour les phases finales des différents Championnats de France, à noter les performances suivantes :

En 1ere Série, la 7^{ème} place de M POPLINEAU Hugo et la 11^{ème} place de M LEONARD Arnault

En Promo, la 22^{ème} place de M EURIN Patrick

En Duplicate Senior, la 17^{ème} place pour M MARTIN José

En Libre Senior, la 11^{ème} place de M LIGIER Pascal

En TD1, la 14^{ème} place pour l'équipe BOIDIN, LEONARD, BEAUCOURT

En TD2, la 7^{ème} place pour l'équipe CARLIER, WOJDYLO, MOUTON.

En libre Inter Clubs, la 26^{ème} place pour l'équipe STRAUCHMANN, VANDAELE, DESREUMAUX, DELATTRE

En Libre Duo, la 45^{ème} place pour LHERBIER/BROUSMICHE (qualifié sur place)

En Coupe de France, la 4^{ème} place pour l'équipe BOIDIN, LELOIRE, LIGIER, SOTTY, LEONARD, BEAUCOURT

Et enfin, le meilleur pour la fin : le titre de **Champion de France pour Mr LIGIER Pascal** et la 29^{ème} place pour Mr CHOCHOY Jérôme.

Pour information, les sélectifs programmés et définis lors de l'AG du 02/09/2023 auront lieu :

- La QD1 le 28/09/2024 lieu à Somain
- Le libre Duo le 19/10/2024 à Boulogne
- La QD2 le 16/11/2024 à Hautmont
- La QD3 le 07/12/2024 lieu à déterminer
- L'individuel 1^{ère} Série le 07/12/2024 lieu à déterminer

Les sélectifs S2 et Promo seront réalisés ensemble le 08/02/2025 à Cuincy.

Stéphane rappelle l'importance des données concernant l'ensemble des licenciés pour la FFT
Il y a trop souvent des manques ou des erreurs pour les adresses mail.

Les Présidents de Clubs sont donc fortement sollicités pour mettre à jour l'ensemble des données de leurs licenciés pour la nouvelle saison sur l'outil de gestion.

Concernant l'outil de gestion, une évolution va être apportée pour la future saison et notamment la possibilité de faire les inscriptions pour les différents sélectifs.

RAPPORT TRESORERIE DE LA SAISON 2023/2024

Licences :

En 2022-2023, le Comité comptait 314 licenciés. Aujourd'hui il en compte 329 répartis sur 15 clubs affiliés.

6 jeunes et 2 espoirs.

235 hommes et 94 femmes

211 Seniors

Nombre de licences Nord – Pas de Calais par club :

NOMBRE DE LICENCES NORD PAS DE CALAIS

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	Différence
Tarot Club des Flandres	30	29	27	9	26	37	40	3
La Garde Sans - Hénin Beaumont	10	10	19	10	15	15	10	-5
Tarot Club Calonne Ricouart	23	20	31	12	26	27	20	-7
Fruges	19	25	10	12	12	8	7	-1
Tarot Club de Berck sur Mer	10	15	14	0	13	17	20	3
Tarot Club du Boulonnais	64	66	62	42	59	64	68	4
Tarot Club Lambersartois	18	18	17	3	12	13	16	3
Tarot Club des Deux Caps - Marquise	25	29	30	8	30	19	16	-3
Tarot Maubeuge Val de Sambre	12	9	12	14	16	15	18	3
Hautmont	18	19	12	6	22	29	23	-6
Lucky Tarot	7	12	26	27	37	19	23	4
Sailly Labourse		11	14	0	15	21	11	-10
Tarot club Léclusien					13	12	15	3
L'atout somainois						12	29	17
Ch'ti Tarot Cuincynois							11	11
Licences comité	4	2	5	4	5	5	2	-3
Total	309	310	288	147	305	314	329	16

RECAP BILAN LICENCES

	Comité	FFT
VILLENEUVE D'ASCQ	920,00 €	770,00 €
HENIN BEAUMONT	272,00 €	235,00 €
CALONNE RICOUART	575,00 €	510,00 €
BERCK	407,00 €	310,00 €
BOULOGNE	1 613,00 €	1 345,00 €
LAMBERSART	381,00 €	320,00 €
MARQUISE	369,00 €	310,00 €
MAUBEUGE	433,00 €	375,00 €
HAUTMONT	425,00 €	345,00 €
FRUGES	180,00 €	165,00 €
SIN LE NOBLE	538,00 €	440,00 €
LECLUSE	300,00 €	225,00 €
SAILLY LABOURSE	294,00 €	260,00 €
SOMAIN	607,00 €	470,00 €
CUINCY	220,00 €	165,00 €
COMITE	60,00 €	54,00 €
TOTAL	7 594,00 €	6 299,00 €
BALANCE		1 295,00 €

Nous obtenons un solde positif de 1295 € (VS1205 saison précédente)

En moyenne, le Comité récupère 3,94 € par licence. (VS 3,84 saison précédente)

Affiliations :

prise en charge de l'affiliation du nouveau club de Cuincy

Montant à 90 € suite mise en place de la cagnotte pour les joueurs ayant fait un podium dans les championnats de France.

Montant cagnotte en début de saison : 140 €

Montant cagnotte en fin de saison : 61.20 €

RECAP BILAN SELECTIFS

	RECETTE	DEFRAIEMENTS	BILAN
1ERE SERIE en ligue	189,14 €	240,00 €	- 50,86 €
2EME SERIE	506,00 €	600,00 €	- 94,00 €
PROMO	734,00 €	600,00 €	134,00 €
OPEN	1 215,00 €	660,00 €	555,00 €
QUADRETTE D1	890,00 €	960,00 €	- 70,00 €
QUADRETTE D2	785,00 €	960,00 €	- 175,00 €
QUADRETTE D3	655,00 €	1 440,00 €	- 785,00 €
TRIPLETTE D1	990,00 €	900,00 €	90,00 €
TRIPLETTE D2	295,00 €	600,00 €	- 305,00 €
TRIPLETTE D3	336,00 €	600,00 €	- 264,00 €
LIBRE PONTARLIER	1 640,00 €	1 820,00 €	- 180,00 €
LIBRE DUO	1 470,00 €	1 680,00 €	- 210,00 €
LIBRE PAR 4	2 000,00 €	2 080,00 €	- 80,00 €
LIBRE SENIOR	920,00 €	1 300,00 €	- 380,00 €
INDIVIDUEL SENIOR	700,00 €	780,00 €	- 80,00 €
COUPE DE France comité + ligue	841,70 €	1 000,00 €	- 158,30 €
BILAN	14 166,84 €	16 220,00 €	- 2 053,16 €

PCN

PCN régularité : solde positif de 1784.04 €. (étal saison précédente)

PCN tournois régionaux : solde positif de 667.04 € (saison précédente) 885.60 €.

Dépenses et recettes diverses :

Frais de fonctionnement saison 2022/2023

432 € lecture du détail

Résultats de l'Exercice :

Entrées : 25272.54 Euros

Sorties : 25438.36 Euros

Cette année : -165.82 Euros.

Attention avec défraiements Séniors 130x6: exercice fortement déficitaire : 945.82 Euros.

Détail des comptes :

Compte courant : 2761.25 Euros

Compte courant corrigé : 0 Euros (Cdf Normandie 483.40 / chq FFT 275 / déf Seniors / déf Cdf / cadeau Pascal 78.80) 837.20

Compte sur livret : 191.05 Euros

Livret A : 15461.33 Euros

Intérêts 2023 : 334.77

Intérêts 2024 : 208.56

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU CA

Suite au nouveau Statut du comité, l'ensemble du bureau est sortant.

Le nouveau CA dispose de 9 postes, les 3 premiers seront élus pour 3 ans, les 3 suivants seront élus pour 2 ans et les 3 derniers seront élus pour 1 an.

11 candidats pour 9 places au CA, suite au vote à bulletin secret. 329 licenciés, 280 exprimés:

Corinne Chabannas	271
Mathias Bouquillon	271
Sadok Taki	269
Stephane Mionnet	250
David Vertray	248
Daniel Brousmiche	231
Anne Anquez	219
Dominique Cochereau	214
Pascal Leloire	209
Jean-Pierre Faroux	140
Pascal Ligier	116
Nul	14

Le CA et les commissions

Le CA : CHABANNAS Corinne ; BOUQUILLON Mathias ; TAKI Sadok ; Mionnet Stéphane ; VERTRAY David ; BROUSMICHE Daniel, ANQUEZ Anne ; COCHEREAUX Dominique ; LELOIRE Pascal.

Président : TAKI Sadok : 8 votes pour / 1 abstention

Vice-président : LELOIRE Pascal : unanimité

Secrétaire : BOUQUILLON Mathias : unanimité

Trésorière : CHABANNAS Corinne : unanimité

Président de la commission de compétitions : MIONNET Stéphane : unanimité

CCR Adjoint : BOUQUILLON Mathias (2 candidats : 6 voix pour M. Bouquillon sur 9 exprimées)

Membres de la CCR : COCHEREAU Dominique ; TAKI Sadok ; BROUSMICHE Daniel

Président de la discipline : COCHEREAU Dominique : unanimité

Titulaires : BROUSMICHE Daniel ; VERTRAY David ; LELOIRE Pascal

Suppléants : à déterminer

Président de la commission Jeunes : FAROUX Jean Pierre : cooptation

Membres de la commission jeunes : BEAUVARLET Laurent ; POPINEAU Hugo ; LUISSIEZ Frédéric ; SAUVAGE Paul (?)

Pôle communication : VERTRAY David : unanimité

La séance est levée à 12h15

A Henin Beaumont le 15 juin 2024

Secrétaire Mathias BOUQUILLON